



Dossier de présentation des Trophées Hosmoz 2026 ESAT & Entreprises Adaptées

Les Trophées Hosmoz vous intéressent ? Comment s'y prendre ?

- **Pas sûr de votre projet ? Vous souhaitez en discuter ?**
⇒ N'hésitez pas à contacter l'animateur.trice territorial.e Hosmoz de votre région.
Voir la liste des contacts en fin de dossier
- **Besoin d'en savoir plus avant de candidater (critères de sélection, délais...) ?**
⇒ Inscrivez-vous dès maintenant à l'un des 2 webinaires "Compléter son dossier candidature aux Trophées Hosmoz ESAT & EA 2026" prévus aux dates suivantes :
 - ❖ 5 février 2026 – 14h00 à 15h00 : s'inscrire [ici](#)
 - ❖ 16 mars 2026 – 14h00 à 15h00 : s'inscrire [ici](#)
- **Pour aller droit au but ?**
⇒ Vous pouvez aussi remplir votre dossier de candidature et nous l'adresser par mail dès à présent à trophees@hosmoz.fr.

➔ Dans tous les cas, la date limite d'envoi des candidatures par mail à trophees@hosmoz.fr est fixée au 26 mai 2026 minuit

Les Trophées Hosmoz : tout comprendre !

Les Trophées Hosmoz valorisent chaque année des démarches et projets inclusifs exemplaires d'ESAT et d'Entreprises Adaptées ainsi que d'entreprises et d'organisations publiques, illustrant les liens concrets et constructifs entre prestataires inclusifs et donneurs d'ordres.

En 2026, les Trophées Hosmoz destinés aux ESAT et Entreprises Adaptées valoriseront tout particulièrement les transformations à l'œuvre : ils récompenseront les actions remarquables menées en matière d'inclusion vers le milieu ordinaire (trophée Transition inclusive), les nouvelles offres de produits et services conçues par ces structures (trophée Transition commerciale) et les coopérations nouées avec d'autres acteurs pour ouvrir les possibilités de nouveaux marchés (trophée Coopération).

Du côté des Entreprises et Organismes publics, deux Trophées Hosmoz 2026 récompenseront quant à eux l'engagement des donneurs d'ordres en matière d'achats inclusifs, selon la taille de leur organisation.

En tant qu'ESAT ou Entreprise Adaptée, les Trophées Hosmoz vous permettent de :

- Rendre plus visible votre structure et vos savoir-faire
- Développer vos relations économiques
- Valoriser vos équipes

Réseau Gesat, association loi 1^{er} juillet 1901, Hosmoz®

Obtention de la médaille Platinum EcoVadis 2025 et du niveau exemplaire du label "Engagé RSE" délivré par AFNOR Certification
25-27 rue de Tolbiac 75013 Paris - SIRET : 381 727 833 00067 - Code APE : 9499Z - TVA FR56381727833
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 52442 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
01 75 44 90 00 - contact@hosmoz.fr - www.hosmoz.fr



Lauréats et nominés seront mis à l'honneur lors d'une cérémonie de remise de prix qui se déroulera durant **Les Rendez-vous de l'inclusion 2026** le 19 novembre à l'Institut Pasteur à Paris. L'ensemble des candidats sera convié à cet événement qui réunit chaque année plus de 400 donneurs d'ordre, ESAT-EA, institutionnels et partenaires pour débattre autour des achats inclusifs et valoriser les différentes parties prenantes.

1 - Les Trophées Hosmoz, vue d'ensemble

Cinq Trophées Hosmoz seront remis en 2026.

Trois Trophées Hosmoz ESAT-EA : un remis dans chacune des trois catégories ci-dessous :

- Catégorie Transition inclusive
- Catégorie Transition commerciale
- Catégorie Coopération

Deux Trophées Hosmoz Entreprises & Organismes publics : un remis dans chacune des deux catégories ci-dessous :

- Catégorie Achats inclusifs Grandes Entreprises et Organismes publics (effectif > 5 000)
- Catégorie Achats inclusifs PME-ETI et Organismes publics (effectif < 5 000)

2 - Focus sur les Trophées Hosmoz ESAT-EA

Le Trophée Transition inclusive

Le trophée **Transition inclusive** mettra en avant les ESAT-EA qui transforment leurs organisations et leurs méthodes pour accompagner les personnes en situations de handicap vers le milieu ordinaire de travail. Le trophée récompensera plus particulièrement les projets élaborés en lien avec les acteurs économiques (entreprises, organismes publics, acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, associations, etc.).

Le Trophée Transition commerciale

Le Trophée **Transition commerciale** mettra en avant les ESAT-EA qui renouvellent leurs offres de produits ou services et permettent ainsi aux donneurs d'ordres d'élargir leur gamme d'achats inclusifs tout en développant l'accompagnement des personnes...

Les nouvelles offres commerciales pourront s'appuyer sur le développement d'un nouveau métier ou résulter d'une stratégie de diversification à partir de métiers existants.

Le Trophée Coopération

Le Trophée **Coopération** mettra en avant les ESAT-EA qui tissent de nouveaux liens pour accéder à des marchés autrement inaccessibles (du fait des volumes requis, de la variété des métiers mobilisés, des modalités d'intervention attendues...).

Le Trophée pourra récompenser des coopérations nouées avec d'autres ESAT-EA, avec des TIH (Travailleurs Indépendants en situation de Handicap), avec des SIAE (Structures de l'Insertion par l'Activité Economique) et autres structures de l'Economie Sociale et Solidaire, mais aussi avec des entreprises de l'économie classique.

A noter : la seule sous-traitance ne constitue pas à proprement parler une coopération.



3 - Les projets ESAT-EA pouvant être présentés

Les Trophées Hosmoz s'adressent à l'ensemble des **ESAT-EA**, adhérents ou non à Hosmoz.

Les projets ESAT-EA présentés doivent avoir abouti c'est-à-dire être opérationnels (ne plus en être à l'état de projet). A minima les premiers résultats doivent être mesurables. La mise en œuvre doit se situer entre 2023 et 2026.

Hosmoz se réserve **le droit de communiquer** sur les projets présentés, dans un objectif de **valorisation** de ces initiatives et de **sensibilisation** de ses parties prenantes.

4 - Les dossiers ESAT-EA

Les participants aux **Trophées Hosmoz ESAT-EA** pourront présenter un dossier maximum dans chacune des trois catégories Transition inclusive, Transition commerciale, Coopération.

Les dossiers ESAT-EA peuvent concerner des projets et initiatives co-portés avec d'autres ESAT-EA, avec des acteurs et entreprises publics ou privés, de l'économie sociale et solidaire ou de l'économie dite ordinaire. Il conviendra néanmoins de répondre au nom de l'ESAT-EA concerné au premier chef, à charge pour ce dernier de mentionner ses partenaires dans la description du projet.

5 - Les critères de sélection des candidats ESAT-EA

Les candidats seront sélectionnés au regard de 4 critères. Les critères sont pondérés différemment selon la catégorie de Trophée.

Trophée Transition inclusive

Critères : Pertinence (10) / Impact social (6) / Impact environnemental (2) / Débouchés commerciaux (2)

Trophée Transition commerciale

Critères : Pertinence (10) / Impact social (2) / Impact environnemental (2) / Débouchés commerciaux (6)

Trophée Coopération

Critères : Pertinence (10) / Impact social (2) / Impact environnemental (2) / Débouchés commerciaux (6)

6 - Tout savoir sur les critères de sélection

Pertinence : c'est la qualité globale du projet qui sera ici appréciée.



Impact social : le projet sera apprécié au regard de son effet sur le parcours des personnes en situation de handicap mais pourra aussi être apprécié au regard des réponses qu'il apporte plus largement à des besoins sociaux quels qu'ils soient.

Exemples d'indicateurs à produire :

- Nombre de personnes en situation de handicap concernées
- Évolution des compétences (via de la formation, de la mise en situation de travail...)
- Nombre de personnes en situation de handicap ayant réalisé des prestations en dehors de l'ESAT-EA (sur site client, en boutique, commerces, etc.) ou étant intervenues dans le cadre d'un dispositif « passerelle » (mise à disposition, intérim, CDDT etc), sur combien de jours
- Nombre d'embauches en milieu ordinaire générées

Plus largement

- Autres publics positivement impactés (personnes éloignées de l'emploi, publics dits fragiles, population locale etc.)
- Effets positifs relevés (réponse à des besoins tels que loisirs, mobilité, logement etc)

Impact environnemental : le projet sera apprécié au regard de sa contribution à la transition environnementale.

Exemples d'indicateurs à produire :

- Réduction de l'empreinte carbone
- Quantités de matières ré utilisées ou recyclées
- Économies d'énergies permises
- Quantités de déchets évités
- Taux de diminution de pollutions (pesticides, plastiques, perturbateurs endocriniens...)
- Nombre d'arbres plantés ou autres facteurs de préservation/restauration de la biodiversité

Débouchés commerciaux : le projet sera apprécié au regard de son potentiel de développement commercial.

Exemples d'indicateurs à produire :

- Nombre de clients actuels et potentiels (quel type, combien...)
- Volumes de vente réalisées et potentielles
- Chiffre d'affaires réalisé / Pourcentage du chiffre d'affaires global que cela représente
- Résultat net réalisé, taux de marge ou tout élément financier permettant d'évaluer l'impact financier et la rentabilité du projet
- Transférabilité du projet dans un autre établissement / Duplicabilité ailleurs

7 - Le jury

Le jury se compose de trois collèges :

- **Le collège ESAT-EA :** constitué de représentant.e.s d'ESAT-EA.
- **Le collège Entreprises & Organismes publics partenaires d'Hosmoz :** constitué de représentant.e.s de Directions Achats, de Directions RH ou de Missions Handicap.

Réseau Gesat, association loi 1^{er} juillet 1901, Hosmoz®

Obtention de la médaille Platinum EcoVadis 2025 et du niveau exemplaire du label "Engagé RSE" délivré par AFNOR Certification
25-27 rue de Tolbiac 75013 Paris - SIRET : 381 727 833 00067 - Code APE : 9499Z - TVA FR56381727833

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 52442 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France

01 75 44 90 00 - contact@hosmoz.fr - www.hosmoz.fr



- **Le collège Réseaux** : constitué d'acteurs de l'économie sociale et solidaire et de représentants du secteur.

Il réunira une quinzaine de représentants de ces 3 collèges.

Le jury se réunira deux fois :

- **le 07 juillet**, pour désigner 3 nominés par Trophée ESAT-EA et 3 nominés par Trophée Entreprises & Organismes publics.
- **le 08 septembre**, pour écouter les nominés pitcher leur projet et désigner un lauréat par Trophée, soit 3 lauréats ESAT-EA et 2 lauréats Entreprises & Organismes publics.

8 - Les dates clés à retenir

Pour les candidats

- **14/01/2026** : ouverture des candidatures.
- **5 février et 16 mars 2026** : webinaires d'information (pour vous inscrire, vous reporter en début de dossier).
- **26 mai 2026 minuit** : date limite de dépôt des candidatures.
- **07 juillet** : 1^{ère} réunion du jury pour pré sélection des nominés (cette étape ne mobilise pas les ESAT-EA).
- **10 juillet** : communication aux candidats de la liste des nominés.

Pour les nominés

- **3 septembre** : séquence (visio) de préparation aux pitchs proposée par Hosmoz aux nominés (non obligatoire).
- **8 septembre (après-midi)** : les nominés seront invités à pitcher leur projet devant le jury réuni pour désigner les lauréats (présence requise en visio).

Pour les lauréats et nominés

- **19 novembre 2026** : cérémonie de remise des prix lors des Rendez-vous de l'inclusion
A noter : les candidats ni lauréats, ni nominés, seront conviés.

9 – L'envoi des candidatures

Les dossiers de candidature devront être retournés, complets, par mail, à l'adresse suivante : trophees@hosmoz.fr **avant le 26 mai 2026 à minuit**.

Les dossiers remis **après cette date** ou **incomplets** (rubrique non remplie ou logo non remis) ou **ne respectant pas le nombre de caractères à disposition** ne seront pas pris en compte.

10 – Vos contacts

Pour tous contacts : trophees@hosmoz.fr

Réseau Gesat, association loi 1^{er} juillet 1901, Hosmoz®

Obtention de la médaille Platinum EcoVadis 2025 et du niveau exemplaire du label "Engagé RSE" délivré par AFNOR Certification
25-27 rue de Tolbiac 75013 Paris - SIRET : 381 727 833 00067 - Code APE : 9499Z - TVA FR56381727833
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 52442 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
01 75 44 90 00 - contact@hosmoz.fr - www.hosmoz.fr



Les Trophées Hosmoz 2026

Vous pouvez aussi joindre **l'animateur.rice territorial.e Hosmoz de votre région** (voire proposition faite en début de dossier)

- ❖ Région AURA, PACA et Bourgogne Franche Comté : maria.somikovacs@hosmoz.fr
- ❖ Régions Ile de France, Hauts de France et Occitanie : tanguy.lizanet@hosmoz.fr
- ❖ Région Normandie et Bretagne : julie.cochereau@hosmoz.fr
- ❖ Régions Nouvelle Aquitaine, Centre Val de Loire et Pays de la Loire : fanny.carpentier@hosmoz.fr
- ❖ Régions Grand Est et DROM : erika.desir@hosmoz.fr

Pour découvrir les lauréats de la précédente édition : [ici](#)

Pour consulter le règlement des Trophées Hosmoz : [ici](#)

Réseau Gesat, association loi 1^{er} juillet 1901, Hosmoz®

Obtention de la médaille Platinum EcoVadis 2025 et du niveau exemplaire du label "Engagé RSE" délivré par AFNOR Certification
25-27 rue de Tolbiac 75013 Paris - SIRET : 381 727 833 00067 - Code APE : 9499Z - TVA FR56381727833
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11 75 52442 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
01 75 44 90 00 - contact@hosmoz.fr - www.hosmoz.fr